Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260410-D2026_34-DE

Département des
COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LANNEBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 AVRIL 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11
En exercice : 11 — Date de la convocation : 03 avril 2026
Qui ont pris part à la délibération : 09 — Date d'affichage : 03 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix avril, à dix-heures trente, le conseil municipal de LANNEBERT, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GEFFROY Jean-Michel, Maire.

Présents : MM GEFFROY Jean-Michel, FAVEREAU Roger, TRAVIGNET Jean-François, BERGERAT Michel, ROUTHIER Serge,
Mmes LE DUC Maude, DUDAL Géraldine, LEGIS Véronyck, MORVAN Enora
Absents excusés : Mmes LE CALVEZ Laëtitia, BETRANCOURT Sandrine
Procuration :
Secrétaire de séance : Mme Maude LE DUC

D2026/34: DEVIS MUR MAIRIE

M le Maire expose que le mur d'enceinte, situé à l'arrière de la parcelle s'est fragilisé et s'est même écroulé sur la propriété voisine.
Il est donc nécessaire d'effectuer des reprises, d'y apposer un chapeau afin de le protéger des infiltrations et de refaire les joints.
Deux devis ont été sollicités auprès d'entreprises locales :

Maçonnerie LUCAS de Tressignaux : 15 185 € HT / 18222€ TTC
SARL LML de Lanvollon : 8246.20€ HT / 9895.44€ TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VALIDE le devis de l'entreprise LML de Lanvollon pour un montant de 8 246.20€ HT soit 9 895.44€ TTC

Délibération rendue
Exécutoire par transmission
A la Préfecture le :
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance :
Mme Maude LE DUC

Fait et délibéré à LANNEBERT
les, jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance
Mme Maude LE DUC